

Jules Guesde

Parlementarisme et Révolution

(Le Socialiste, 10 novembre 1894)

Parce que à Nantes le Parti ouvrier a été unanime à crier casse-cou aux travailleurs de France qu'on voudrait détourner de l'*action politique* pour les condamner à l'*inaction économique* qui serait la grève générale le *Temps* en conclut que « nous prenons de plus en plus la physionomie d'un parti parlementaire ».

Nous aurions – à l'entendre – « renoncé aux procédés révolutionnaires ».

Mais alors – penserez-vous – il doit y avoir fête au grand journal conservateur ; le veau gras est déjà à la broche pour la rentrée de la brebis collectiviste au bercail de la légalité ?

Hâtez-vous de vous détromper. Le *Temps* part de ce qu'ils appellent notre ralliement ou notre conversion au parlementarisme pour nous dénoncer de plus belle et nous écraser sous le feu redoublé de ses anathèmes.

Quel est donc ce mystère ? Et comment appliquer un langage aussi manifestement contradictoire ?

Tout simplement par ceci – qui n'a rien de mystérieux – que l'organe de l'ordre et du Panama ne croit pas un traître mot de ce qu'il raconte à ses lecteurs, traités en simples actionnaires de Lesseps, Eiffel et Cie. Il sait que loin de tourner le dos à la Révolution, nous maintenons et nous poussons dans la voie de la Révolution l'armée du travail, lorsqu'au lieu de la laisser s'engager dans le cul-de-sac d'une grève généralisée, nous lui montrons le pouvoir politique, le gouvernement à conquérir.

Cette conquête est, en effet, une condition *sine qua non* de la Révolution sociale, autrement dit de la transformation de la propriété capitaliste en propriété sociale.

Ce n'est qu'après et par l'expropriation politique de la classe capitaliste que pourra être opérée son expropriation économique, ainsi qu'il est écrit au programme du Parti, lequel ne date pas d'hier et a précédé de quelque treize ans l'entrée dans le Chambre des quelques uns d'entre nous.

Pour restituer à la nation productrice ses moyens de production, il faut un prolétariat devenu le gouvernement et faisant la loi.

Reste à savoir comment, de classe gouvernée qu'elle est actuellement, la France travailleuse deviendra, pourra devenir classe gouvernante.

Le bulletin de vote qui nous a déjà installés dans une centaine d'Hôtels-de-ville et qui a jeté au Palais Bourbon l'importante minorité que l'on sait, est un premier moyen. Sera-t-il le seul ?

Pas plus que nous le croyions hier, nous ne le croyons aujourd'hui. Mais depuis quand, parce qu'elle ne serait pas tout, l'action légale devrait-elle n'être rien ?

Loin de s'exclure, l'action électorale et l'action révolutionnaire se complètent, et se sont toujours complétées dans notre pays où – pour tous les partis – l'insurrection victorieuse n'a été que la suite, le couronnement du scrutin.

L'antagonisme que l'on voudrait établir – inutile de rechercher le pourquoi – entre le suffrage qui commence et le coup de force qui termine, n'a jamais existé que dans la métaphysique des salons. L'histoire, toute notre histoire, est là pour démontrer que les *sorties de légalité* ont été toujours et nécessairement précédées de l'usage et l'emploi de cette légalité aussi longtemps qu'elle servait d'arme défensive – et offensive – à l'idée nouvelle, aux intérêts nouveaux en voie de recrutement et que la situation révolutionnaire ne s'était pas produite.

C'est légalement, électoralement, que l'Orléanisme a préparé son avènement au pouvoir. Ce qui ne l'a pas empêché d'aboutir à coups de fusil, par une bataille de trois jours, les *glorieuses*, qu'immortalise la Colonne dite de Juillet.

C'est légalement, électoralement, que le Bonapartisme s'est installé à l'Elysée. Ce qui ne l'a pas empêché d'employer la force – et quelle force ? le fusil tuant Baudin, le canon ébranlant le boulevard Montmartre – pour aménager, en Empire troisième et dernier, aux Tuileries.

La République n'a pas fait exception à cette règle. C'est légalement, électoralement, elle aussi, que, par deux fois, sous la Monarchie de Juillet et sous l'Empire, elle a constitué son armée, conquis partiellement le pays. Ce qui ne l'a pas empêchée, pour devenir le gouvernement que préside en 1894 M. Casimir Périer, d'avoir dû passer par un accouchement violent, par le *forceps* de la rue.

Eh bien ! le socialisme d'aujourd'hui est *légaliste, électoraliste*, au même titre que tous les partis politiques qui l'ont devancé et qui sont à l'heure présente, coalisés contre lui dans ce qui peut leur rester de virilité. Nous n'avons pas la prétention d'innover, nous contentant des agents de lutte et de victoire qui ont servi aux autres et dont nous nous servons à notre tour.

Si quelque chose est particulièrement idiot, c'est le départ que l'on s'est avisé de faire entre les *moyens*, divisés en légaux et en illégaux, en pacifiques et en violents, pour admettre les uns et pour repousser les autres.

Il n'y a, il n'y aura jamais qu'une seule catégorie de moyens, déterminés par les circonstances : ceux qui conduisent au but poursuivi. Et ces moyens sont toujours révolutionnaires, lorsqu'il s'agit d'une révolution à accomplir.

Révolutionnaire est le bulletin de vote, si légal soit-il, lorsque, sur le terrain des candidatures de classe, il organise la France du travail contre la France du capital.

Révolutionnaire est l'action parlementaire, si pacifique soit-elle, lorsqu'elle bat, du haut de la tribune de la Chambre, le rappel des mécontents de l'atelier, du champ et du comptoir, et lorsqu'elle accule la société capitaliste au refus ou à l'impuissance de leur donner satisfaction.

Anti-révolutionnaire, réactionnaire au premier chef serait, en revanche, l'émeute, malgré son caractère d'illégalité et de violence, parce qu'en fournissant au capital moribond la saignée populaire dont il a besoin pour se survivre, elle reculerait l'heure de la délivrance.

Non moins anti-révolutionnaire, non moins réactionnaire – et pour la même raison – toute tentative de grève générale condamnée, à travers les divisions ouvrières et paysannes, au plus désastreux des avortements.

Le devoir du parti socialiste est d'écarter comme un traquenard, comme une manoeuvre de l'ennemi, tout ce qui, malgré son caractère rutilant et pétardier, égèrerait et épuiserait inutilement nos forces de première ligne, et de servir du parlement comme de la presse, comme des réunions, pour mener à terme la révolution qu'élabore cette fin de siècle.